



YMAGIS

Communiqué de presse

Paris, le 23 septembre 2014

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2013

YMAGIS (ISIN : FR0011471291, mnémo : MAGIS), le spécialiste des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, annonce la publication de son Document de Référence pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Il a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et enregistré sous le numéro R.14-058 en date du 22 septembre 2014.

Ce document en version française est disponible sur le site de la société à l'adresse suivante : www.ymagis.fr, rubrique Investisseurs/ Documentation. Des exemplaires du Document de Référence sont également disponibles au siège de la société : 106 rue La Boétie, 75008 Paris.

Les documents suivants sont notamment intégrés dans le Document de Référence :

- Le rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise,
- les rapports des contrôleurs légaux des comptes,
- L'information relative aux montants des honoraires versés aux contrôleurs légaux.

A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS (www.ymagis.com) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de les aider à tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre deux pôles d'activité : la gestion des VPF⁽¹⁾ et les services aux exploitants et aux producteurs / distributeurs. Ces derniers recouvrent la vente et installation d'équipements pour les cinémas, la maintenance et infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, la post-production de contenus, et la préparation et l'acheminement des DCP⁽²⁾ et KDM⁽³⁾. Les laboratoires numériques d'YMAGIS livrent ainsi chaque semaine aux salles de cinéma en Europe des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs ou régies publicitaires. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 47,3 M€, en hausse de +19% par rapport à 2012, et un résultat courant avant impôt de 4,0 M€, en hausse de 27%.

- (1) VPF : Virtual Print Fee - rémunération payée à YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant de salles de cinéma et YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS, ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une part significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec YMAGIS.
- (2) DCP : Digital Cinema Package, ou copie numérique, ensemble des fichiers informatiques constituant le film long métrage, la bande annonce ou le film publicitaire
- (3) KDM : Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus. Il s'agit d'un message électronique par lequel le distributeur du film fait parvenir à l'exploitant la clé qui va lui permettre de lire le contenu des fichiers et donc de projeter la copie numérique (ou DCP).

CONTACTS

YMAGIS

Jean-Marie DURA
Directeur général délégué
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Relations investisseurs : Alexandre COMMEROT
Relations presse : Aurélie CHARLES
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ymagis@actifin.fr